

POPULATION & SOCIÉTÉS

Suicide et mal-être social

Les dernières statistiques disponibles sur le nombre de suicides en France semblent indiquer une évolution favorable (11 300 en 1996 contre 12 300 en 1993 et 12 500 en 1985-86), mais la France se classe parmi les pays industriels occidentaux à forte mortalité par suicide, après la Finlande, le Danemark et l'Autriche, en compagnie de la Suisse, de la Belgique et de la Province du Québec. Le suicide demeure un révélateur du mal-être social, moins corrélé à l'alcoolisme que dans le passé, mais lié à la montée du chômage et de la précarité ainsi qu'au relâchement des liens familiaux.

◆ Alcoolisme et suicide : rupture d'un lien historique

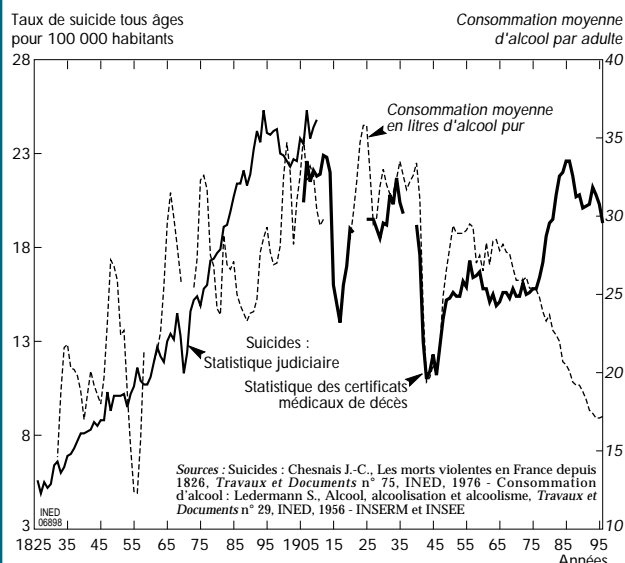
Durant un siècle et demi, consommation d'alcool et taux de suicide connaissent des évolutions parallèles (figure 1). On observe une forte montée au long du XIX^e siècle, avec la multiplication par 2 de la première et par 4 ou 5 du second. La stabilisation intervient au plus haut dans la première partie du XX^e siècle, interrompue quelques années par la Première guerre mondiale. Les deux courbes chutent pendant l'Occupation. La remontée au lendemain de la Seconde guerre est restée limitée : la consommation moyenne d'alcool par habitant demeure inférieure au niveau de l'avant-guerre et il en est de même des suicides jusque dans les années 1970. La modération de l'alcoolisme suivie de son déclin témoignent tout à la

fois d'un nouveau style de vie d'origine américaine et de l'amélioration générale des conditions d'existence durant les Trente Glorieuses.

Les années 1970 marquent une rupture ; l'alcoolisme chute durablement, le suicide progresse rapidement, et ce jusqu'en 1985 où il retrouve la fréquence du début du siècle (près de 23 décès pour 100 000 habitants). L'évolution la plus récente des taux de suicide est contrastée ; ceux-ci sont plutôt en diminution, mais restent toujours élevés (19 en 1996). L'écart grandissant entre les deux courbes marque une nouvelle époque. Les Trente Glorieuses ont pris fin et la crise économique marginalise des groupes sociaux et des classes d'âges aux plans professionnel et familial. Le nombre de suicides augmente et sa distribution suivant le sexe et l'âge se modifie.

À vrai dire, même durant les Trente Glorieuses,

Figure 1 - France, 1825 à 1996 - Évolution du taux de suicide (pour 100 000 habitants, tous âges) et de la consommation moyenne d'alcool, en litres d'alcool pur (par adulte, 20 ans ou plus)



Nouvelle adresse de l'INED :

133, boulevard DAVOUT
75980 Paris Cedex 20

Téléphone : (33) (0)1 56 06 20 00

Télécopie : (33) (0)1 56 06 21 99

(Lignes directes : 01 56 06)

plus les quatre derniers chiffres de l'ancien numéro)

les femmes et les jeunes ont été exposés de manière croissante au risque du suicide (voir encadré). Cela a correspondu, pour les premières, au changement de leur statut : avec l'entrée progressive dans l'activité salariée et l'acquisition de nouvelles libertés, les femmes ont perdu la protection relative que leur assurait auparavant leur place traditionnelle dans le milieu familial. L'émancipation des jeunes, l'extension de leurs responsabilités et les difficultés de l'éducation ont multiplié les conflits, parfois conclus par le suicide.

◆ Relâchement des liens familiaux

Jusqu'à la fin des Trente Glorieuses, le mariage était universel et précoce. De nos jours, un nombre grandissant d'adultes ne se marient pas, même s'ils vivent en couple, et lorsqu'un mariage est célébré, le divorce le guette. Près de 80 % des hommes âgés de 25 à 44 ans étaient mariés en 1973. Ils ne sont plus que 54 % en 1995. Dans le même temps, le nombre de célibataires a été multiplié par plus de deux tandis que celui des divorcés a triplé. L'évolution est comparable pour les femmes aux mêmes âges.

Les unions sans papiers (cohabitation) ont pris le relais des mariages, mais n'ont pas compensé leur chute, et elles sont encore moins durables. Ainsi, parmi les unions débutant en 1980 (1) :

- 58 % sont rompues avant 10 ans lorsqu'elles sont sans papiers ;
- seulement 18 % sont dans ce cas pour les unions commencées sans papiers et poursuivies dans le mariage ;
- et 12 % lorsque la vie commune a commencé avec le mariage, sans cohabitation préalable.

Au fil du temps, la proportion de couples peu durables tend à augmenter : 11 % des unions de tous types formées en 1970, 23 % des unions débutant en 1980 et, selon un calcul prospectif, 34 % des unions commencées en 1990 ont ou auront cessé avant dix ans.

Les divorces et séparations de couples entraînent, comme on sait, un accroissement de la fréquence des familles monoparentales et des familles « recomposées ». Par exemple, selon l'enquête INED-ESFE de 1986, 22 % des adolescents âgés de 15 à 17 ans sont séparés d'un de leurs parents, ou des deux (y compris les orphelins) (2); ils sont 26 % d'après l'enquête de 1994 (3).

Ce relâchement des liens familiaux a-t-il quelque conséquence sur le nombre de suicides ? Tout d'abord, constatons la permanence du classement des états matrimoniaux selon leurs taux de suicide ; pour les hommes et pour les femmes âgés de 25 à 44 ans, ils sont croissants dans l'ordre suivant : mariés, célibataires, divorcés, veufs (tableau 1). L'avantage des mariés est traditionnellement attribué au rôle protecteur du mariage, ainsi qu'à un effet de sélection qui écarte du mariage les gens les plus fragiles au plan

(1) TOULEMON L. et GUIBERT-LANTOINE C. de, *Enquêtes sur la fécondité et la famille dans les pays de l'Europe, Résultats de l'enquête française, Dossiers et Recherches n° 55*, INED, décembre 1996 (p. 57)

(2) Leridon H. et Villeneuve-Gokalp C., *Constance et inconstances de la famille, Travaux et documents n° 134*, INED, 1994 (p. 219)

(3) Les résultats de l'enquête INED-ESFE de 1994 sont à paraître

physique ou psychique. Avec la banalisation du célibat, des divorces et de la vie maritale sans papiers, les différences entre états matrimoniaux s'estompent : la mortalité par suicide des non mariés est trois fois plus élevée que celle des mariés en 1973-75 et seulement deux fois plus en 1994-96, chez les hommes comme chez les femmes. Mais ce rapprochement ne modère pas l'évolution du taux de suicide.

Celui-ci, en effet, augmente plus dans l'ensemble de la population, tous états matrimoniaux confondus, que pour les mariés ou les non mariés pris séparément : par exemple, pour les femmes de 25-44 ans, entre 1973-75 et 1985-87, on observe une augmentation du taux de 59 % pour l'ensemble, tous états matrimoniaux confondus, et seulement de 45 % pour les mariées et 38 % pour les non mariées. À l'origine de ces résultats paradoxaux, il y a la réduction progressive de l'effectif des mariés et l'accroissement réciproque de celui des non mariés. La vraie mesure de l'augmentation du taux de suicide des non mariés est dissimulée par la présence grandissante dans ce groupe de personnes relativement semblables aux mariés. Aussi, la montée du célibat et des divorces paraît élever constamment le taux de suicide de l'ensemble de la population (tout en minorant celui des non mariés). La sélection des gens qui renoncent au mariage a certes un rôle, mais il semble bien que l'accroissement du célibat et des divorces favorise la hausse du nombre de suicides en privant un nombre croissant d'individus de la protection du mariage, les mariages sans papiers ayant un moindre rôle protecteur que les mariages institutionnels.

Cet affaiblissement du rôle protecteur des mariages dans la population générale est évidemment lié à la réduction de leur nombre et de leur durée. Mais il s'étend sans doute au sein de la population des mariés, avec l'augmentation des risques de rupture et l'accroissement des séparations de fait.

Cette évolution concerne essentiellement les hommes et les femmes qui ont moins de 45 ans en

Tableau 1 - Taux de suicide des hommes et des femmes âgés de 25 à 44 ans, selon l'état matrimonial, en France de 1973 à 1996 (pour 100 000 personnes)

Années	Ensemble	Mariés	Non mariés	Dont :		
				célibataires	divorcés	veufs
Hommes						
1973-75	21,8	15,5	48,6	47,6	50,3	103,2
1976-78	24,4	17,3	54,0	52,3	60,2	132,8
1979-81	30,3	21,2	65,1	62,0	76,8	164,3
1982-84	34,6	24,4	68,8	62,7	86,8	205,9
1985-87	35,6	25,1	63,8	59,2	81,5	131,5
1988-90	34,6	23,9	57,9	51,6	81,2	144,5
1991-93	36,7	24,2	58,8	53,5	71,9	159,4
1994-96	37,1	25,2	52,9	50,4	59,2	120,3
Femmes						
1973-75	7,8	6,1	17,0	16,2	18,7	25,5
1976-78	9,2	7,1	19,3	19,1	19,0	28,9
1979-81	10,9	8,3	22,1	23,0	19,8	29,9
1982-84	11,9	8,7	23,9	23,5	23,5	22,4
1985-87	12,3	8,8	23,5	23,2	22,9	30,2
1988-90	10,8	7,7	18,5	18,1	19,1	21,4
1991-93	11,2	7,8	18,4	17,2	21,1	23,2
1994-96	10,7	7,4	16,6	16,1	18,3	34,3

Sources : INSERM (suicides) et INSEE (population).
1996 : données provisoires.

Montée des suicides selon le sexe et l'âge

La moyenne des taux de mortalité par suicide des deux sexes est en 1973-75 égale à celle de 1950-51 (16,8 pour 100 000 personnes). Il s'agit de taux comparatifs, à structures d'âges supposées identiques. Cependant, au cours de cette période, le taux a augmenté pour les femmes de 7,1 à 8,7, et diminué pour les hommes de 26,6 à 25 ; de même, les taux des hommes de moins de 45 ans ont augmenté, tandis que ceux des hommes au-delà de 45 ans ont diminué (tableau ci-contre). Ces tendances ont perduré après 1975 : forte augmentation jusqu'en 1982-84 ou 1985-87 ; diminution ensuite, qui se poursuit pour les plus de 50 ans, mais qui est vite arrêtée pour les moins de 50 ans ; pour les hommes âgés de 25 à 44 ans, le taux de suicide est presque constamment en hausse jusqu'en 1994-96.

Pour les jeunes femmes âgées de moins de 25 ans, le taux plafonne dès 1976-78 ; la cause de ce phénomène n'est pas claire ; peut-être s'agit-il d'une efficacité croissante du traitement des tentatives de suicide (Samu, soins d'urgence), efficacité qui bénéficierait moins aux jeunes hommes en raison du caractère plus souvent radical du moyen du suicide. Au demeurant, le taux de suicide des jeunes gens, filles et garçons, ne baisse plus depuis une dizaine d'années.

À l'autre versant des âges, pour les « 75 ans ou plus » la mortalité par suicide a été fortement ascendante entre 1976-78 et 1982-84 ; quel rôle joue l'accroissement de la solitude des personnes âgées ? L'action sociale en faveur des vieux, notamment l'aide à domicile, a contribué à la baisse des taux au cours des dix dernières années. Finalement, les hommes âgés de 75 ans ou plus ont en 1994-96 un taux de suicide légèrement inférieur à celui de 1950-51 et les femmes de même âge, moins favorisées parce que deux fois plus nombreuses à vivre seules, semblent devoir y parvenir vers 1998.

Pour les hommes de la tranche d'âges précédente (45-74 ans), le taux est toujours inférieur à sa valeur de 1950-51, et de 20 % en deçà en 1994-96, mais la crise les touche également : ils ne font que retrouver en 1994-96 le taux de 1976-78.

Au total, relativement à 1950-51, les taux comparatifs sont, en 1994-96, supérieurs de 10 % pour les hommes et de 38 % pour les femmes, mais l'apparente modération de la hausse masculine résulte d'une compensation entre une mortalité fortement croissante avant 50 ans et une mortalité sur le déclin aux âges supérieurs.

Taux comparatifs de mortalité par suicide par sexe et par grands groupes d'âges en France depuis 1950-51 pour 100 000 personnes (les taux maximaux, ou proches des maximaux, figurant ci-dessous, sont en gras)

Période	Tous âges	15-24 ans	25-44 ans	45-74 ans	75 ans ou +
Sexe masculin					
1950-51	26,6	6,5	19,4	49,7	94,5
1973-75	25,0	11,5	21,8	42,0	83,5
1976-78	25,5	13,9	24,4	39,9	84,9
1979-81	29,4	15,2	30,3	44,6	98,2
1982-84	32,6	16,1	34,6	48,1	116,7
1985-87	33,3	15,8	35,6	48,9	119,1
1988-90	30,2	14,5	34,6	42,2	109,4
1991-93	30,0	15,4	36,7	40,8	100,2
1994-96	29,2	14,5	37,1	39,7	91,1
Sexe féminin					
1950-51	7,1	2,7	5,2	13,9	17,9
1973-75	8,7	4,7	7,8	15,3	19,9
1976-78	9,4	5,0	9,2	15,9	21,1
1979-81	10,4	5,1	10,9	17,4	24,0
1982-84	11,5	4,9	11,9	19,3	28,9
1985-87	12,1	4,4	12,3	20,8	28,3
1988-90	10,8	4,4	10,8	18,7	25,6
1991-93	10,4	4,4	11,2	17,2	25,2
1994-96	9,8	4,3	10,7	16,3	20,9

N. B. : Les taux comparatifs ont été calculés d'après la population-type européenne utilisée par l'OMS, adaptée à la définition des âges quinquennaux de la statistique française.

Sources : INSERM (suicides) et INSEE (population).
1996 : données provisoires.

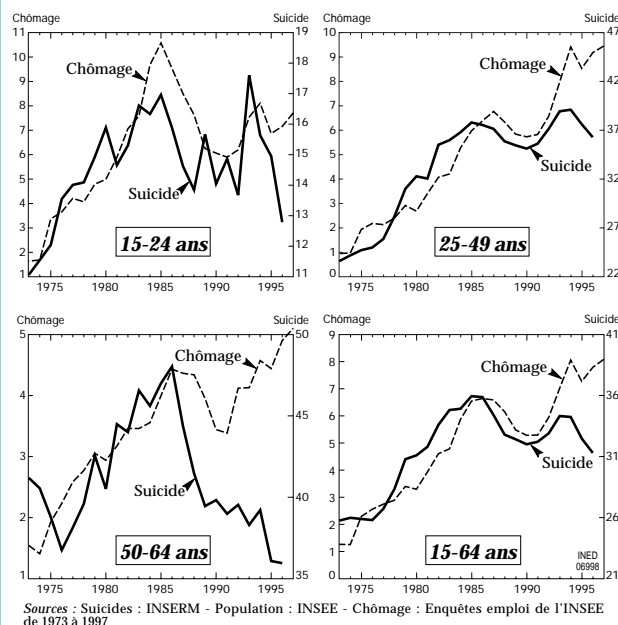
1995. Dans la tranche d'âges 45-74 ans, on n'observe pas de changement sensible tandis que les personnes âgées de 75 ans ou plus semblent mieux protégées aujourd'hui par le mariage que dans le passé. Cependant, avec le déclin de la cohabitation entre générations, la proportion de vieilles gens de 75 ans ou plus vivant seules s'est accrue jusqu'à ces dernières années.

Ainsi, de nos jours, la famille, qu'elle soit en marge du cadre institutionnel ou installée dans ce cadre, semble assurer moins bien la protection de ses membres face au suicide. Elle est moins que par le passé un point d'ancrage social. Et pour l'individu ainsi isolé, un autre point d'ancrage peut avoir un caractère précaire, ou venir à manquer, le travail.

◆ Chômage et suicide

Le chômage, la précarité de l'emploi, l'absence, la faiblesse ou la chute des revenus ont contribué au relâchement des liens familiaux et à l'isolement moral ou physique des individus. Aussi le chômage est-il révélateur des difficultés de la vie qu'accompagne la montée des suicides (figure 2). Nous nous bornerons à l'observation de la relation entre chômage et suicide pour le sexe masculin. Relativement à la population active, les taux de chômage ont beaucoup augmenté

Figure 2 - Taux de chômage masculin (pour 100 personnes actives et inactives) et taux de suicide (pour 100 000 personnes) des hommes en France depuis 1973, dans 4 grands intervalles d'âges



depuis les années 1970 ; cependant, la scolarisation accrue et l'entrée plus tardive en activité, les sorties précoces d'activité après 50 ans ont limité la poussée du chômage là où il est le plus fort, aux deux extrêmes de la vie active.

Chez les adolescents et les jeunes (15-24 ans), le lien entre chômage et suicide semble étroit : accroissement jusqu'en 1985, recul jusqu'en 1989, un plancher jusqu'en 1992, forte augmentation du chômage en mars 1993 et en mars 1994 (date des enquêtes emploi) et nouveau maximum de suicide en 1993, mais les statistiques de l'année 1996 pourraient annoncer une déconnexion entre chômage et suicide.

Chez les adultes âgés de 25 à 49 ans, les deux courbes ont le même profil, avec le maximum en 1994, mais à ces âges également, un possible décrochement apparaît en 1996.

Enfin, entre 50 et 64 ans, les suicides semblent avoir suivi la hausse du chômage de 1977 à 1986. De 1987 à 1991, le plafonnement et la décline du chômage peuvent avoir favorisé une chute très rapide du taux de suicide. Celle-ci s'est poursuivie ensuite, malgré la remontée du chômage. Dans les années 1990, l'évolution du chômage et celle des suicides divergent, mais une discrète relation subsiste (pointes de suicides en 1992 et en 1994, quasi-absence de baisse en 1996).

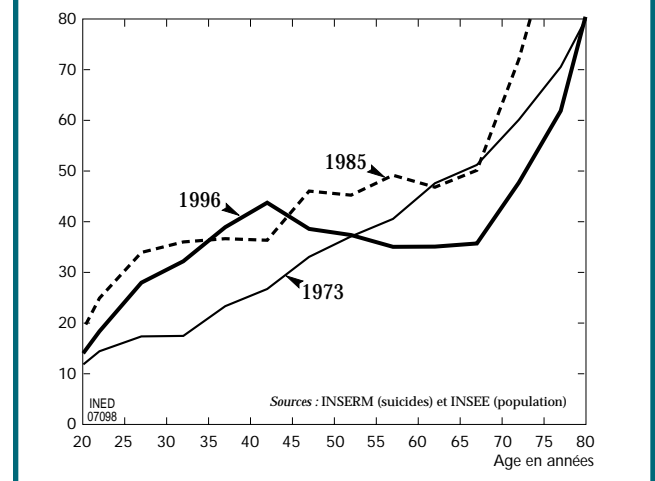
Au total, pour les moins de 25 ans, l'allongement de la durée des études et secondairement la politique dite de « traitement social » ont contenu le chômage, ce qui pourrait avoir limité le suicide. Chez les 50-64 ans, la croissance du chômage aurait inversé durant dix ans une courbe du suicide en baisse, mais là aussi, la politique suivie aussi bien que l'épargne des ménages et la solidarité familiale, sans oublier l'alcoolisme toujours décroissant, ont permis la reprise de la baisse du suicide. En revanche, ni le chômage, ni le suicide n'ont été contenus entre 25 et 49 ans : le premier n'a jamais été aussi haut qu'en 1994-1997 et le second qu'en 1993-1994. Globalement, pour l'ensemble des âges actifs (15-64 ans), les deux courbes varient de concert, mais peut-être la forte chute du taux de suicide en 1996 annonce-t-elle des temps meilleurs.

◆ Surmortalité récente des jeunes adultes

L'accroissement du suicide des jeunes et des adultes avant 50 ans, et la modération de la variation aux âges supérieurs, ont bouleversé le profil du suicide selon l'âge (figure 3). En 1973, le suicide s'accroît continuellement avec l'âge. De 1973 à 1985, la montée du suicide est générale sauf pour la tranche d'âges 60-69 ans. Mais en 1996, le profil a complètement changé. Dès 32 ans, le risque de décéder par suicide est proche de celui des « 55-69 ans », et il lui est supérieur à partir de 35 ans. Un premier maximum apparaît vers 42 ou 43 ans ; le suicide décline ensuite, et ne remonte qu'à partir de 70 ans, pour retrouver le taux de 42 ou 43 ans vers 71 ou 72 ans. Relativement à 1973, une sursuicidité apparaît jusqu'à 50 ans.

Les suicides ont toujours été une cause de décès précoce, et leur récente évolution accentue ce caractère : pour l'ensemble des deux sexes, plus de la moitié des suicides surviennent avant 50 ans. Même si, tous âges, ils ne représentent que 2 % des décès de toutes

Figure 3 - Taux de suicide masculin selon l'âge en France en 1973, en 1985 et en 1996 (pour 100 000 personnes)



causes, ils ont une part importante dans la mortalité des jeunes et des adultes : plus de 20 % des décès à 25-29 ans en 1996 et 13 % de 15 à 49 ans. Rappelons les chiffres en regard d'autres causes de mortalité précoce : en 1996, d'après les résultats provisoires publiés par l'INSERM, 11 300 décès par suicide contre 7 800 par accident de la circulation et 3 500 par sida.

Le suicide révèle une société qui, depuis l'institution du minimum vieillesse en 1956, a beaucoup fait pour ses vieux, mais qui a quelque peu oublié ses jeunes et ses adultes d'âge actif, du moins les plus faibles d'entre eux. Puisse-t-elle trouver les voies de leur réintégration dans la vie familiale et sociale.

Alfred NIZARD
avec la collaboration de Nicolas BOURGOIN
et Geneviève de DIVONNE

BIBLIOGRAPHIE

- ANDRIAN J. - Le suicide en pleine force de l'âge : quelques données récentes, *Cahiers de sociologie et de démographie médicales*, n°2, avril-juin 1996
 - BESNARD P. - Mariage et suicide, *Revue française de sociologie*, XXXVIII-4, octobre-décembre 1997
 - BLANPAIN N. - PAN KÉ SHON J.-L., 1983-1997 : les Français se parlent de moins en moins, *INSEE Première*, n°571, mars 1998
 - CHAUVEL L. - Âge et suicide, *Revue française de sociologie*, XXXVIII-4, octobre-décembre 1997
 - CHESNAIS J.-C., VALLIN J., Le suicide et la crise économique, *Population et Sociétés*, n° 147, INED, mai 1981
 - MICHEL E., JOUGLA E., HATTON F. - Mourir avant de vieillir, *INSEE première*, n°429, février 1996
 - SURAULT P. - Variations sur les variations du suicide en France, *Population*, n°4-5, INED, 1995
 - SURAULT P. - Nuptialité, divorcialité et suicidité : des ruptures à rapprocher ?, *Population*, n°4, INED, 1992
 - BOURGOIN N. - Suicide et activité professionnelle (à paraître dans la revue *Population* en 1998)
 - NIZARD A., DIVONNE G. de, Le suicide en France, éléments statistiques in *Actes du Colloque de la 2ème journée nationale de prévention du suicide*, Association de la JNPS, Paris (à paraître en 1998)
- Une bibliographie plus complète se trouvera prochainement sur le serveur de l'INED**